



Congé payé annuelle Cinquième semaines

Par **vigilman**, le **29/11/2017** à **22:02**

Bonjour ,

En CDI 120h00 depuis 2 ans dans une société de gardiennage , j'ai posé ma Cinquième est dernière semaine de congé payé du 24 décembre au 31 décembre 2017 .Sur mon planning de décembre je vois que du 1 au 23 décembre j'ai 134 h 00 de vacation a effectuer en suite je suis en congé payé c'est normale ou il y'a anguille sous roche ?

Merci d'avance pour vos réponses [smile3]

Par **P.M.**, le **29/11/2017** à **23:40**

Bonjour,

Il faudrait savoir comment sont calculées les heures complémentaires habituellement, en tout cas vous devrez percevoir en plus l'indemnisation des congés payés...

Par **vigilman**, le **30/11/2017** à **00:01**

Merci pour la réponse je vais controler tous sa a la paie de janvier donc , car ils ne paie pas les heures complémentaires une histoire de modulation d'horaire qui ne figure pas sur mon contrat de travaille que l'on face 120h00 ou 100h00 ou 150h00 par mois on n'a toujours 950 euro meme si on fait des semaines a 60h00 ou a 20h00 pour un contrat 120h00

Par **P.M.**, le **30/11/2017** à **08:17**

Bonjour,

Ceci ne paraît pas normal et je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale de la branche d'activité ou même de l'Inspection du Travail...